

170 *Journal Historique sur les*
particuliers, se payeroient plus aisément
& plus exactement, chacun vivroit plus
en repos, & mangeroit son pain sans in-
quiétude.

Ces Casernes sont d'une utilité généra-
le pour l'Etat, commodés pour les trou-
pes; d'un grand soulagement à ceux qui
sont sujets au logement: mais infiniment
avantageuses à ceux mêmes qui ne logent
point; il est juste que toute la Province y
contribuë, cependant cet établissement si
nécessaire pour le bien public, sera tou-
jours différé; à moins que les Prelats, les
Seigneurs des lieux, les Gouverneurs des
Villes, & enfin Messieurs les Intendans n'y
emploient leur crédit & leur aùthorité,
comme viennent de faire, d'une maniere si
louïable, Mr. l'Intendant de Dauphiné &
Mr. l'Archevêque de Vienne.

VIII. Il s'est passé diverses actions mi-
litaires dans les Armées de Flandres, sur
la fin du mois de Juillet, dont on trou-
vera la Relation dans l'Article des Païs Bas;
le Roi en marqua le précis dans sa Lettre
que Sa M. écrivit à Mr. le Cardinal de
Noailles Archevêque de Paris le 4. Août
1712. pour en faire chanter le *Te-Deum*;
en voici la copie.

*Lettre du
Roi au Car-
dinal de
Noailles pour
le Te Deum,
&c.*

MON COUSIN, les démarches que j'ai
faites pour parvenir à une Paix géné-
rale, & la suspension d'Armes dont je suis
convenu avec la Reine d'Angleterre, n'ont
pû déterminer les autres Alliez à entrer dans
les mêmes sentimens; ils ont au contraire
formé dessein de pousser leurs conquêtes, &
de faire le siège de Landrecy. L'importance
de